

- 1 **Edito**
- 2 **Histoires d'Assemblée Générale**
- 3 **Les échos des instances de la SIDI**
- 3 **Vie associative : une enquête pour mieux vous connaître**

Edito

Faisons-les entrer dans la danse !

L'actionnariat citoyen de la SIDI s'est construit et développé grâce à vous tous depuis plus de trente ans. La SIDI a ainsi pu apporter, chaque année, des ressources de plus en plus importantes à des partenaires de plus en plus nombreux.

Cependant, comme le montre l'enquête que nous avons réalisée en novembre dernier, nous sommes une population, certes très fidèle, mais aussi vieillissante : nous comptons bien peu de jeunes dans nos rangs !

Pour assurer sur le long terme la survie de ce modèle unique de finance solidaire mis en place autour de la SIDI, il nous faut absolument faire entrer dans la danse ces nouvelles générations pleines d'enthousiasme qui, comme nous, se proclament citoyens du monde. A nous de trouver les mots et les moyens qui les inciteront à trouver naturellement leur place dans la chaîne de solidarité financière de la SIDI. ESD a instauré un groupe de travail sur ce sujet ; je vous engage à y participer en nous faisant part de vos propositions à l'adresse actionnaires.sidi.esd@gmail.com.

Jacques Demonsant
Président d'ESD

Histoires d'Assemblée Générale

Comme chaque année, l'AG d'ESD a précédé celle de la SIDI qui s'est tenue l'après-midi du même jour. Ceci, car notre AG a notamment pour objectif de définir les positions des actionnaires membres d'ESD concernant les résolutions soumises à l'AG de la SIDI. Ces positions étant ensuite relayées par le président d'ESD, qui vote en notre nom à l'AG de la SIDI.

Cette année, un enjeu fort pour la SIDI était très clair mais nécessitait l'organisation d'une AG extraordinaire, car il touchait à ses statuts. Il s'agissait de les rendre explicitement conformes à la loi du 31 juillet 2014 qui régit l'économie sociale et solidaire. A l'unanimité moins une voix, les adhérents d'ESD ont voté toutes les résolutions proposées par la SIDI qui encadrent notamment la gouvernance démocratique, l'association des salariés aux décisions de l'entreprise, l'affectation des bénéfices, l'échelle des rémunérations etc.

Quant à ESD, nous avons profité de cette AG pour toiletter nos propres statuts, et rendre ainsi possible le vote électronique ou encore l'envoi des documents statutaires par mail, bien que sans rendre ces modalités systématiques. Ceci, pour répondre au mieux aux souhaits diversifiés formulés par les adhérents qui ont répondu à l'enquête que nous leur avons proposée cette année sur leurs attentes à l'égard d'ESD.

Le bilan social de la SIDI fut présenté avec précision : il peut légitimement rassurer les actionnaires individuels sur la pertinence de leur choix d'investissement et la fiabilité des partenaires de la SIDI. Quelques exemples : en microfinance, 77% des partenaires se situent dans des pays où l'accès aux banques est le plus restreint, et 76% en zone rurale. 47% suivent leur performance sociale et 67% ont baissé leur taux d'intérêt sur les trois dernières années. Dans les filières agricoles, 21 des groupements de producteurs ou coopératives agricoles partenaires sont certifiés en agriculture biologique ou commerce équitable ; la majorité fournissent de l'assistance technique aux producteurs ; 89% sont dirigés par les bénéficiaires ou les associent aux décisions.

Au total, près de la moitié des investissements de la SIDI dans la microfinance ont lieu dans la zone subsaharienne particulièrement vulnérable. Près de la moitié de l'ensemble des prêts se font en monnaie locale. L'appui de la SIDI a en outre permis de générer un effet de levier pour certains partenaires qui ont pu obtenir de 3,5 millions d'euros additionnels provenant de soutiens externes.

L'Assemblée Générale a aussi procédé à la réélection de deux administrateurs (Jehanne Blanquart et Philippe Loiret) et à la désignations de deux nouveaux administrateurs suite au départ d'Anne-Marie Sonnet et Dominique Ruols, qui nous quittent mais dont on sait qu'ils continueront de travailler activement à la promotion de la finance solidaire. L'Assemblée a ainsi élu Guy Evers et Marie-Thérèse Panheleux comme nouveaux administrateurs, qui mettront au service d'ESD un regard neuf et des compétences précieuses. Guy a, en effet, œuvré pendant 35 ans au développement agricole et rural, en Afrique notamment au côté de la FAO. Marie-Thérèse a pour sa part une grande expérience de la vie associative et est une spécialiste de la microfinance.

Enfin, notre AG a été suivie d'une intervention passionnante d'Annick SEZIBERA, représentante de la Confédération des Associations de Producteurs Agricoles (CAPAD) au BURUNDI. Son témoignage nous a permis de comprendre comment dans un contexte très difficile, des petits agriculteurs, dont la plupart sont analphabètes et travaillent à la houe, recherchent avec leur organisation à construire un modèle agricole adapté et qui leur permette de vivre !

Retrouvez sur le site de la Sidi le compte-rendu de cette rencontre : <http://www.sidi.fr/?p=2040>.

Les échos des instances de la SIDI

Comité de Concertation et d'Orientation

L'année 2016-2017 a été marquée au CCO par l'examen approfondi du plan stratégique 2017-2020, préparé par l'équipe de la SIDI. Le rôle du CCO est d'en donner les impulsions et de valider ou infléchir les directions proposées.

Dans cette instance regroupant toutes les parties prenantes de la SIDI — le commandité (SIDI Gestion), les commanditaires (actionnaires individuels et institutionnels) et les gérants — les représentants d'ESD se sont attachés à défendre les positions suivantes :

- nous avons insisté pour qu'apparaisse, au côté des métiers de la microfinance et de l'agriculture familiale, un positionnement de la SIDI sur les solutions d'énergie renouvelable pour les familles vulnérables au Sud.
- nous avons soutenu et fait mettre en bonne place (5e axe de travail) le besoin de renouvellement de l'actionnariat individuel. Ceci nous apparaît, en effet, comme une condition nécessaire pour que la SIDI puisse rester un acteur sociétal du Nord soutenu par des actionnaires citoyens ; cette base engagée servant, par ailleurs, de levier pour négocier des financements institutionnels complémentaires.

Nous souhaitons dans l'avenir vous associer davantage à ce débat, notamment grâce aux rencontres locales dont vous êtes demandeurs.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assure le contrôle de la gestion de l'associé commandité - SIDI-Gestion, société qui regroupe le CCFD-Terre solidaire et plusieurs congrégations. Notre association y est représentée par Jean-Yves Caradec, qui y porte la voix des actionnaires individuels, au côté de plusieurs congrégations, de deux institutions financières (la Caisse des dépôts et le Crédit coopératif) et de personnalités qualifiées. Le Président de notre association préside actuellement cette instance. Le Conseil de Surveillance se réunit deux à trois fois par an, pour prendre connaissance des évolutions de la stratégie de l'entreprise, et examiner les comptes annuels en vue d'en faire rapport à l'assemblée générale.

Le conseil a été informé de l'accroissement des besoins de financement lié au développement des missions d'accompagnement auprès des partenaires de la SIDI. Il a pris connaissance de la mise en place du Fonds de dotation ACTES et des ressources qui y seront affectées pour faire face à cette évolution, suite à un don important d'une communauté religieuse, et à la décision de ESD d'y transférer une partie de sa trésorerie inactive, qui y retrouve une destination plus conforme à notre objet social.

Le conseil de surveillance a par ailleurs approuvé le nouveau plan stratégique 2017-2020 de la SIDI, après incorporation des suggestions formulées par ESD au sein du CCO.

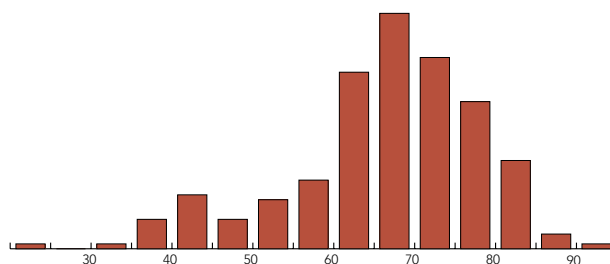
Vie associative

Une enquête pour mieux vous connaître

Soucieux de répondre toujours mieux à vos attentes, le conseil d'administration d'ESD a réalisé en décembre dernier une enquête auprès de l'ensemble de ses adhérents. Cette enquête permet de mieux vous connaître et de réunir vos avis sur des sujets ayant trait à la vie de notre association ; elle nous permettra de prendre des décisions répondant à vos souhaits. Vous êtes 232 à avoir répondu à l'enquête, soit 15% de nos adhérents : 227 l'ont fait par internet et 5 par voie postale. L'échantillon obtenu n'est pas entièrement représentatif de l'ensemble de nos adhérents du fait, notamment, de la sous-représentation des personnes non familiarisées avec internet. Il permet cependant de dégager quelques tendances et conclusions significatives.

Une pyramide des âges déséquilibrée

Cette enquête confirme le poids prépondérant des plus de 60 ans, la sous-représentation de la classe 35-60 ans et l'infime proportion des moins de 35 ans. Ces chiffres soulignent la nécessité impérieuse de nous mobiliser pour sensibiliser de nouvelles générations afin d'assurer le renouvellement de l'actionnariat SIDI.



Pyramide des âges des répondants

Un fort intérêt, mais des attentes différenciées quant à la documentation

En ce qui concerne les informations que nous vous transmettons, que ce soit le dossier envoyé à l'occasion de l'AG ou la Lettre d'ESD, 94% des répondants nous disent les lire au moins occasionnellement et plus de 40% nous disent les lire systématiquement.

Quand nous vous demandons votre avis sur cette information, nous voyons apparaître une forte majorité qui ne souhaite pas recevoir davantage d'informations. Nous avons bien noté également l'existence d'une minorité (21%) qui souhaiterait être tenue informée régulièrement, non pas tant de la vie d'ESD, que de celle de la SIDI.

Quand nous vous proposons de mettre à disposition les éléments du dossier de la convocation à l'AG sur un site internet (et donc de ne plus vous envoyer de documents papier), 77% d'entre vous y sont favorables. Nous mettrons donc en œuvre cette mesure dès l'année prochaine tout en permettant à ceux qui le souhaitent de continuer à recevoir des documents papier

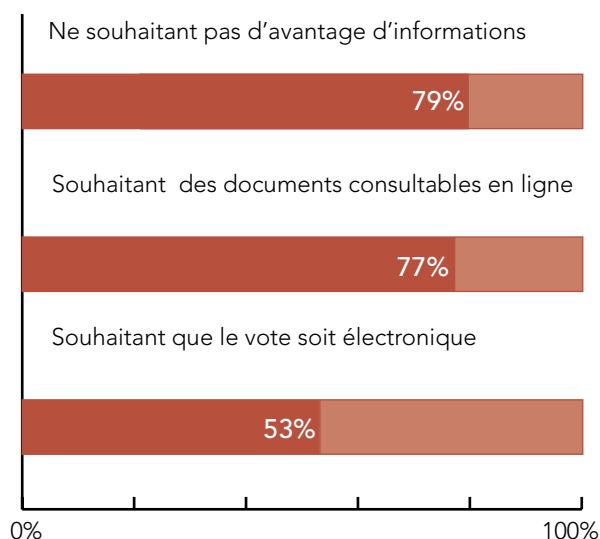
Un désir de simplification tant dans le dossier que dans l'organisation de l'AG : une place prépondérante aux animations

En ce qui concerne l'organisation du vote lors de nos AG, apparaissent deux tendances d'importance presque égale qui opposent ceux qui souhaitent pouvoir voter en ligne et ceux qui préfèrent voter en séance ou par procuration.

Nous ferons tout notre possible pour offrir à ceux qui le souhaitent la possibilité de voter par voie électronique dès l'année prochaine. Le groupe de travail que nous avons mis en place sur ce sujet est ouvert à la participation et aux suggestions de tous ceux d'entre vous qui possèderaient une expérience en ce domaine.

Retrouvez sur le site de la SIDI l'ensemble des résultats de cette enquête : <http://www.sidi.fr/?p=2073>

SYNTHESE : Réponses aux questionnaires



Ce qui ressort de vos commentaires à propos de l'AG, c'est que vous souhaiteriez, d'une part, une simplification des AG et, d'autre part, que soit accordée une place prépondérante aux rencontres avec des partenaires, notamment sous forme d'ateliers.

Vos attentes : un souhait de rencontres locales

Parmi les répondants, 82% ne souhaitent pas s'impliquer davantage dans notre association. 54% d'entre vous souhaiteraient échanger avec d'autres actionnaires de la SIDI ; 69% souhaitent participer à des rencontres locales.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent s'engager dans l'organisation de telles rencontres à prendre contact avec nous (actionnaires.sidi.esd@gmail.com).



Retrouvez aussi sur le blog de la SIDI l'interview d'Annick SEZIBERA, Secrétaire Exécutive de l'organisation de producteurs burundaise CAPAD, qui depuis la fin de la guerre travaille à l'émergence d'une agriculture durable tournée vers des filières porteuses.



Epargne Solidarité et Développement

SIDI - secrétariat ESD, 12 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris

Tél : 01 40 46 70 00

actionnaires.sidi.esd@gmail.com

Directrice de la publication:

Régine THIRIEZ

Réalisation : ESD

Illustrations : SIDI

Conception : SIDI